



## Ecole d'escalade 100 % Grimpe – année scolaire 2024/2025

### Enfant :

Nom : Prénom : Date de naissance : / /

Location des chaussons d'escalade : oui non

### Coordonnées des parents :

Nom : Prénom :  
Adresse :  
Code postal : Commune :  
Email :  
Téléphone(s) :

### Choix du créneau horaires:

6/8ans (CP/CE1/CE2) : Lundi 18h/19h  
Mercredi 10h/11h  
Mercredi 13h30/14h30  
Vendredi 18h/19h  
Samedi 10h/11h

9/11 ans (CM1/CM2/6ème) : Mardi 17h30/19h  
Mercredi 11h/12h30  
Jeudi 17h30/19h  
Samedi 11h/12h30

11/14 ans (COLLEGE) : Mercredi 14h30/16h  
Mercredi 16h/17h30

14/17 ans (3ème/LYCEE) Lundi 19h/20H30

Le tarif de l'école d'escalade est de 345 euros pour l'année scolaire. Il comprend l'encadrement des cours d'escalade 1 fois par semaine pendant la période scolaire sur le créneau choisi et un abonnement à la salle sur les horaires d'ouverture au public.

Nous proposons la location des chaussons d'escalade pour l'ensemble des cours et sorties au tarif de 20 euros par an.

La SAS 100 % Grimpe est assurée en responsabilité civile professionnelle. Il appartient aux parents de vérifier que leur enfant est couvert par une assurance individuelle accident pour la pratique.

Documents à fournir pour l'inscription : fiche de renseignement  
certificat médical de non contre-indication  
règlement de l'adhésion

Date : Signature :